

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## SUR LE PROJET DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES MINIERS (PPRM) liés à l'ancienne mine de TREMUSON

### Communes de Châtelaudren-Plouagat, Plélo, Plérin, Plouvara et Trémuson

Par arrêté préfectoral du 26 avril 2021, une enquête publique préalable à l'approbation du plan de prévention des risques miniers (PPRM) liés à l'ancienne mine de Trémuson sur les communes de Châtelaudren-Plouagat, Plélo, Plérin, Plouvara et Trémuson est ouverte du mardi 18 mai 2021 au lundi 21 juin 2021 inclus, soit 35 jours.

Le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public dans les mairies susvisées aux jours et heures habituels d'ouverture au public ainsi que sur le site internet <https://www.registre-numerique.fr/pprm-de-tremuson>.

Le commissaire enquêteur, désigné par le tribunal administratif de Rennes, est Monsieur Michel FROMONT.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor : <https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-naturels-technologiques-et-miniers>.

Les observations pourront être consignées sur les registres d'enquête ouverts dans chacune des communes susvisées ainsi qu'au siège de l'enquête (la mairie de Trémuson) ou être adressées par écrit à M. le commissaire enquêteur – Place Pierre Michel – 22440 TREMUSON.

Elles pourront également être consignées sur un registre dématérialisé sur le site internet <https://www.registre-numerique.fr/pprm-de-tremuson> ou adressées par messagerie électronique à l'adresse suivante : [pprm-de-tremuson@mail.registre-numerique.fr](mailto:pprm-de-tremuson@mail.registre-numerique.fr) du mardi 18 mai 2021 9h00 au lundi 21 juin 2021 inclus jusqu'à 17h00, heure de clôture de l'enquête.

Les contributions reçues par voie électronique seront consultables sur le site internet <https://www.registre-numerique.fr/pprm-de-tremuson>.

Le commissaire enquêteur recevra les observations et les propositions qui pourraient être formulées pendant l'enquête sur le projet. A cet effet, il se tiendra à la disposition du public, en mairie, aux jours et horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :

Mairies	Jours de permanences	Horaires de permanence
Plouvara	mardi 18 mai 2021	9h00 à 12h00
Trémuson	Samedi 5 juin 2021	9h00 à 12h00
Plélo	Vendredi 11 juin 2021	9h00 à 12h00
Plérin	Mercredi 16 juin 2021	9h00 à 12h00
Châtelaudren-Plouagat (Mairie de Châtelaudren)	Lundi 21 juin 2021	14h00 à 17h00

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est le chargé d'études risques à la direction départementale des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor/service risque sécurité bâtiment (Tél. 02 96 75 66 22).

Le commissaire enquêteur formulera son avis dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, sauf demande motivée de prolongation. Une copie du rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la direction départementale des territoires et de la mer – service risque sécurité bâtiment/Unité risques et nuisances – 5 rue Jules Vallès – 22 000 Saint-Brieuc), en chacune des mairies susvisées et sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor, pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

Le projet de plan de prévention des risques miniers liés à l'ancienne mines de Trémuson éventuellement modifié, sera approuvé, par arrêté préfectoral.